

dans les limites de ses moyens. Il ne lui demande nullement des louanges, mais simplement de relater les faits tels qu'ils sont. Chacun est susceptible de commettre des erreurs et le Comité International Olympique pas plus que n'importe quelle autre institution internationale, ne saurait échapper à cette loi.

La chancellerie de Lausanne du Comité International Olympique est à l'entière disposition de la presse et nous avons maintes fois prouvé que nous ne craignons pas la critique, en publiant dans les colonnes du Bulletin celles qui le méritent, pour autant qu'elles soient constructives. Cependant, s'il appartient à la presse de renseigner le

public, nous ne pensons pas qu'il soit dans les attributions du Comité International Olympique *d'éduquer* certains journalistes sur les questions olympiques en général. C'est aux journaux et aux agences de déléguer les personnes compétentes. La ville de Sofia était un attrait par elle-même, c'est un fait. Mais il ne saurait être question de l'utiliser, sous un prétexte olympique, à d'autres fins !

Nous excluons naturellement de ces remarques la presse *spécialiste* qui, même lorsqu'elle critique à bon escient, (c'est son droit le plus absolu et même son devoir), juge en connaisseur avisé.

LA FÉDÉRATION DES SPORTS EN ISLANDE MANIFESTE

contre une loi votée par le Parlement

La presse a appris, il y a quelques mois, qu'une loi avait été votée en Islande par laquelle le sport de la *Boxe* était interdit sur l'ensemble du territoire de ce pays. Sous la présidence de M. Benedikt G. Waage, membre du Comité International Olympique, la Fédération des Sports d'Islande a voté, lors de son Congrès de juillet dernier, la résolution suivante :

Une des tâches de la Fédération des Sports d'Islande est de décider quels sports doivent être encouragés dans ce pays. Le Congrès de la Fédération, réuni en 1957, considère que l'attitude du Parlement, par laquelle il a pris l'initiative de décider quels genres de sports

devaient être encouragés, n'est pas normale, aussi le Congrès de la Fédération des Sports d'Islande manifeste-t-il sa désapprobation d'une telle action.

Puisque nous parlons de l'intervention énergique de M. Benedikt G. Waage, ajoutons que l'intéressé est membre du Comité directeur de la Fédération des Sports d'Islande depuis quarante-deux ans consécutivement et qu'il vient d'y être réélu pour la quarante-troisième fois. Il est président de cet organe depuis 1926, soit depuis trente et un ans. Nos félicitations et meilleurs vœux pour un long et fructueux avenir.



Lausanne Palace

TOUT PREMIER RANG - AU CENTRE DE LA VILLE - 220 LITS - 160 BAINS

*Grill-room · Restaurant italien · Bar dansant
Night-Club · Snack-bar · Terrasses fleuries*

Télégramme : Palace
Télex international

Max H. Meyer, directeur.